

[1717?]

A

SCHREIBEN [VON ABBE BEAT JAKOB ANTON ZURLAUBEN AN DEN FRANZ.
SECRETARE-INTERPRETE LAURENT-CORENTIN DE LA MARTINIERE]

"Jamais une lettre m'a si bien consolé; que la Vôtre, pleine de tendresses, que je viens d'avoir l'honneur de recevoir le 22.^e du mois passé, par la quelle Vous m'assurés tous vos secours, que je desirerai de Vous. Monsieur! Vous aurés agreable, que (si je conserve en mon ame un vif resentment de cette nouvelle Obligation[]) je prens aussi la liberté de vous prier ... pour solliciter de la pension en mon particuliere[!], que j'espere de la bonté du Roy [L u d w i g XV.], et de celle de son Excellence [des franz. Ambassadors Claude-Théophile de Béziade, Marquis d' A v a r a y], comme mes freres [B e a t F r a n z P l a z i d u s, H e i n r i c h D a m i a n L e o n z und B e a t L u d w i g Zurlauben gemeint] par motives consequences: 1.^{e[r]} vous pouvés vous souvenir de[s] grandes pertes, que feu mon pere [B e a t J a k o b II. Zurlauben] a eu dans diverses rencontres, et de quoy je soûtienne part de dommage que les autres [heritiers]¹. 2.^e Vous sçavés les libertés de nôtre Canton et, que plusieurs prêtres, qui sont amis de la France jouent d'une pension, qu'un seculaire. 3.^e que je dois vivre avec l'honneur de nôtre familie, à qui appartienne non moins de depenses, et puisque j'ai resolû toute ma vie Chés moy pour donner de marques de mon zele plus de jour, en jour pour la Gloire de Sa Maiesté, Monsieur vous vous en informerés de plus (s'il vous plaît) de mon Oncle [dem Zuger Stadt- und Amtsrat F i d e l Zurlauben], qui passe aussi aux traçes de son frere defünt [den obigen Beat Jakob II. gemeint], et qui travaille incessamment aux Interêts du Roy; ainsi que je peus bien dire: post nubila [A p p o l o -]P h o e b u s.

je vous proteste au reste, que je ne laisserai échaper aucune Occasion de me meriter de vos services puisseances, par les quels je ne doute de bonne nouvelle, en louant vos vertûs admirables dans tous les discours, et en disant, que vous portés le Nom de mon Patron le plus singere ...".

1) Die Namen aller übrigen Kinder und somit Erben von Beat Jakob II. Zurlauben s. bei Meier/Zurlaubiana "Stammtafel" 867, 9.3.1.-9.3.12.